

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

### Arab Tunisian Bank -ATB-

Siège social : 9, rue Hédi Noura – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr. Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI et Mr Chérif Ben ZINA.

### Bilan Arrêté au 30 JUIN 2016 (Unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
<b>ACTIF</b>				
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	49 451	66 199	104 337
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	238 424	247 880	292 801
Créances sur la clientèle	3	3 446 327	3 062 732	3 331 679
Portefeuille-titres commercial	4	1 024 485	1 036 615	1 025 460
Portefeuille d'investissement	5	464 599	447 723	441 618
Valeurs immobilisées	6	65 987	65 700	64 933
Autres actifs	7	20 139	16 760	59 366
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 309 412</b>	<b>4 943 609</b>	<b>5 320 194</b>
<b>PASSIF</b>				
Banque centrale et CCP		900 000	740 000	680 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	47 824	103 630	51 017
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	3 627 114	3 409 116	3 876 934
Emprunts et ressources spéciales	10	135 783	130 812	134 255
Autres passifs	11	60 271	53 869	46 143
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 770 992</b>	<b>4 437 427</b>	<b>4 788 349</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
	12			
Capital		100 000	100 000	100 000
Réserves		408 838	374 188	374 188
Résultats reportés		7	12	12
Modifications comptables		-	-	-
Résultat de l'exercice		29 575	31 982	57 645
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>538 420</b>	<b>506 182</b>	<b>531 845</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 309 412</b>	<b>4 943 609</b>	<b>5 320 194</b>

## Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 30 JUIN 2016

(Unité : en 1000 DT)

	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>			
Cautions, avals et autres garanties données	477 011	280 132	468 774
Crédits documentaires	328 248	245 192	288 813
Actifs donnés en garantie	900 000	740 000	680 000
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>1 705 259</b>	<b>1 265 324</b>	<b>1 437 587</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>			
Engagements de financement donnés	262 685	259 170	230 315
Engagements sur titres	1 111	4 368	611
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>263 796</b>	<b>263 538</b>	<b>230 926</b>
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>			
Garanties reçues	369 638	1 022 943	370 669

## Etat de résultat

Période du 01.01.2016 au 30.06.2016

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2016 au 30.06.2016	Période du 01.01.2015 au 30.06.2015	Exercice 2015
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
Intérêts et revenus assimilés	15	112 022	111 700	231 162
Commissions (en produits)	16	26 594	23 546	48 236
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	35 471	33 913	66 824
Revenus du portefeuille d'investissement	18	11 783	12 634	19 125
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>185 870</b>	<b>181 793</b>	<b>365 347</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
Intérêts encourus et charges assimilées	19	78 214	77 268	155 735
Commissions encourues		4 461	5 495	9 510
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>82 675</b>	<b>82 763</b>	<b>165 245</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>103 195</b>	<b>99 030</b>	<b>200 102</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	(11 994)	(9 018)	(23 645)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	(2 570)	(3 543)	(4 500)
Autres produits d'exploitation		54	54	110
Frais de Personnel		(35 693)	(30 977)	(65 001)
Charges générales d'exploitation		(16 572)	(15 474)	(33 777)
Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations		(5 712)	(5 874)	(12 028)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>30 707</b>	<b>34 198</b>	<b>61 261</b>
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		97	(791)	(553)
Impôt sur les bénéfices		(1 228)	(1 425)	(3 063)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>29 575</b>	<b>31 982</b>	<b>57 645</b>
Solde en gain\perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>29 575</b>	<b>31 982</b>	<b>57 645</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-	
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>29 575</b>	<b>31 982</b>	<b>57 645</b>

## Etat des flux de trésorerie

Période du 01.01.2016 au 30.06.2016

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2016 au 30.06.2016	Période du 01.01.2015 au 30.06.2015	Exercice 2015
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		182 329	427 038	332 992
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(81 815)	(83 943)	(170 455)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		8 626	(11 669)	(9 199)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(134 552)	(68 893)	(220 577)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		(249 924)	(307 587)	325 659
Titres de placement		(3 117)	67 213	69 523
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(33 811)	(21 370)	(63 741)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		34 920	35 987	(36 042)
Impôt sur les sociétés		(1 603)	384	(2 029)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>(278 948)</b>	<b>37 160</b>	<b>226 131</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		16 500	10 496	15 816
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(29 527)	(84 921)	(36 850)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(6 442)	(20 616)	(11 503)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(19 469)</b>	<b>(95 041)</b>	<b>(32 537)</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>				
Emission d'emprunts \ Remboursement d'emprunt		(8 347)	(15 861)	(8 347)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		12 703	(18 699)	(7 236)
Dividendes versés		(23 000)	(23 000)	(23 000)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>(18 644)</b>	<b>(57 560)</b>	<b>(38 583)</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	(43)	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(317 061)	(115 484)	155 011
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(395 302)	132 326	(550 313)
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>22</b>	<b>(712 363)</b>	<b>16 799</b>	<b>(395 302)</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2016

## 1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 30 juin 2016, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1999; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

## 2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

### Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

#### Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 30.06.2016, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

### Provisions

#### ➤ **Provisions individuelles :**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

#### ➤ **Provisions collectives :** **Provisions collectives:**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2016, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2013.

Pour les besoins du calcul du taux de migration, la banque a exclu les engagements des relations ayant un lien avec la famille de l'ex-Président étant donné que leur classification est considérée comme un élément exceptionnel qui pourrait biaiser l'estimation.

- Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2016. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2016 sur la même proportion en 2015. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.

Par ailleurs la banque a considéré le retraitement suivant afin d'éliminer les biais qui peut affecter la détermination du facteur scalaire : Les consolidations effectuées dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été prises en compte à hauteur des échéances impayées uniquement.

- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

➤ **Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3ans :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2016 et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliquée au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

➤ **Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique**

En application de la circulaire BCT n°2015-12, la banque a maintenu la classe de risque au 31 décembre 2014 pour les entreprises qui ont bénéficié des mesures exceptionnelles et geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 pour les entreprises touristiques qui ont bénéficié des mesures de l'article 1 et l'article 2 de ladite circulaire.

➤ **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

**Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents**

**Classement des titres**

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

### **Evaluation des titres**

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.  
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

### **Revenus du portefeuille titres :**

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

### **Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :**

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.



## Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

### 3. NOTES EXPLICATIVES

*Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)*

#### 3.1 ACTIF

##### Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 49 451 KDT au 30 juin 2016 contre 66 199 KDT au 30 juin 2015 et 104 337 KDT au 31 décembre 2015.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Caisse	29 857	24 262	30 913
Compte courant BCT	19 570	41 913	73 399
Compte courant postal	20	20	20
Traveller's Chèques	4	4	5
<b>Total général</b>	<b>49 451</b>	<b>66 199</b>	<b>104 337</b>

##### Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 238 424 KDT au 30 juin 2016 contre 247 880 KDT au 30 juin 2015 et 292 801 KDT au 31 décembre 2015.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
DAV auprès des banques	77 412	76 504	94 318
Prêts BCT	-	3 866	42 354
Prêts interbancaire	21 500	20 000	25 000
Prêts en devises	86 048	89 669	68 964
Prêts accordés aux établissements financiers	44 737	49 480	48 881
C.C.ste de leasing	8 290	8 310	12 282
Créances rattachées	437	51	1 002
<b>Total</b>	<b>238 424</b>	<b>247 880</b>	<b>292 801</b>

**Note 3 : Créances sur la clientèle.**

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2016 un solde net de 3 446 327 KDT contre 3 062 732KDT au 30 juin 2015 et 3 331 679 KDT au 31 décembre 2015.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Comptes ordinaires débiteurs	483 930	441 568	426 757
Portefeuille escompte	257 712	227 726	323 641
Créances à la clientèle non échues	2 559 927	2 264 794	2 519 046
Créances douteuses et litigieuses	184 220	151 080	148 274
Produits à percevoir	19 668	22 733	20 866
Produits perçus d'avances	(3 510)	(4 089)	(5 160)
Créances impayées	207 462	190 547	141 291
<b>Total brut des crédits accordés à la clientèle</b>	<b>3 709 409</b>	<b>3 294 359</b>	<b>3 574 715</b>
Avances sur placements à terme	14 926	15 469	14 133
Créances rattachées sur avances placements à terme	3 582	1 395	6 431
Autres valeurs à imputer	-	8	-
Autres créances	2 542	953	2 476
<b>Total Autres créances</b>	<b>21 050</b>	<b>17 825</b>	<b>23 040</b>
<b>Total Brut des créances sur la clientèle</b>	<b>3 730 459</b>	<b>3 312 184</b>	<b>3 597 755</b>
Provisions et Agios réservés	(284 132)	(249 452)	(266 076)
<b>Total Provisions et Agios</b>	<b>(284 132)</b>	<b>(249 452)</b>	<b>(266 076)</b>
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>3 446 327</b>	<b>3 062 732</b>	<b>3 331 679</b>

**Note 4 : Portefeuille-titres commercial**

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2016 à 1 024 485 KDT contre 1 036 615 KDT au 30 juin 2015 et 1 025 460 KDT au 31 décembre 2015.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Bons de trésors	1 000 660	1 007 271	999 157
Décotes	(4 799)	(3 904)	(4 558)
Primes	7 637	7 123	7 465
Créances et dettes rattachées	20 987	26 125	23 396
<b>Total général</b>	<b>1 024 485</b>	<b>1 036 615</b>	<b>1 025 460</b>

**Note 5 : Portefeuille d'investissement.**

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2016 à 464 599 KDT contre 447 723 au 30 juin 2015 et 441 618 KDT au 31 décembre 2015.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Titres d'investissement	108 440	117 262	110 356
SICAR fond gérés	307 346	283 530	283 530
Titres de participations	36 435	29 000	29 573
Parts dans les entreprises liées	30 728	29 966	29 966
Participations en rétrocessions	1 630	1 630	1 630
Créances rattachées	11 628	13 923	15 356
<b>Total brut du portefeuille d'investissement</b>	<b>496 207</b>	<b>475 311</b>	<b>470 411</b>
Provisions	(26 172)	(22 645)	(23 604)
Plus-value réservées	(5 436)	(4 943)	(5 189)
<b>Total Provision et plus-value réservées</b>	<b>(31 608)</b>	<b>(27 588)</b>	<b>(28 793)</b>
<b>Valeur nette du portefeuille d'investissement</b>	<b>464 599</b>	<b>447 723</b>	<b>441 618</b>

**Note 6 : Valeurs Immobilisées**

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 30 juin 2016 à 65 987 KDT contre 65 700 au 30 juin 2015 et 64 933 KDT au 31 décembre 2015.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.15	Acquisition	Cession	VB au 30.06.16	Amortissements cumulés	Reprises	V Nette au 30.06.16
Terrains	5 036	0	0	5 036	0	0	5 036
Immeubles	25 515	0	0	25 325	13 640	0	11 685
Matériels et Mobiliers	7 711	228	0	7 939	5 096	0	2 843
Matériels informatiques	34 743	761	0	35 346	27 042	0	8 304
Matériels roulants	9 174	100	170	9 104	6 029	0	3 075
Matériels de sécurité	4 384	58	0	4 442	1 982	0	2 460
Logiciels informatiques	20 720	2 387	0	23 107	17 387	0	5 720
AAI	46 042	153	42	46 153	31 213	0	14 940
Autres Immobilisations	8 675	3 314	0	11 989	65	0	11 924
<b>Total</b>	<b>162 000</b>	<b>7 001</b>	<b>212</b>	<b>168 441</b>	<b>102 454</b>	<b>0</b>	<b>65 987</b>

**Note 7 : Autres actifs**

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2016 à 20 139 KDT contre 16 760 au 30 juin 2015 et 59 366 KDT au 31 décembre 2015 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Comptes d'attente	(5 258)	(5 119)	35 233
Crédits & Avances aux personnels	18 238	17 157	18 441
Impôts actif	5 293	3 037	3 778
Stocks Imprimés & Fournitures	846	527	857
Charges à répartir	699	820	736
Crédits pris en charges par l'état	321	338	321
<b>Total général</b>	<b>20 139</b>	<b>16 760</b>	<b>59 366</b>

### 3.2 PASSIF

#### Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont atteint 47 824 KDT au 30 juin 2016 contre 103 630 KDT au 30 juin 2015 et 51 017KDT au 31 décembre 2015.

Désignation	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Dépôts à vue	9 002	5 343	20 545
Emprunts	38 818	98 102	30 457
Dettes rattachées	4	183	13
Autres dépôts à affecter	-	2	2
<b>Total</b>	<b>47 824</b>	<b>103 630</b>	<b>51 017</b>

#### Note 9 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 3 627 114 KDT au 30 juin 2016 contre 3 409 116 KDT au 30 juin 2015 et 3 876 934KDT au 31 décembre 2015.

Désignation	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Dépôts à vue	1 215 171	1 256 138	1 358 154
Dépôts à terme	1 376 240	1 265 865	1 533 482
Comptes d'épargne	803 442	732 575	789 608
Autres sommes dues à la clientèle	219 055	139 479	183 041
Dettes rattachées	13 206	15 059	12 649
<b>Total</b>	<b>3 627 114</b>	<b>3 409 116</b>	<b>3 876 934</b>

#### Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 135 783 KDT au 30 juin 2016 contre 130 812 KDT au 30 juin 2015 et 134 255 KDT au 31 décembre 2015.

Désignation	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Emprunt obligataires	51 759	60 107	60 107
Lignes de crédit extérieures	81 436	67 987	69 522
Dotation FONAPRA	1 572	1 529	1 644
Dotation FOPRODI	290	290	290
Intérêts courus	726	899	2 692
<b>Total</b>	<b>135 783</b>	<b>130 812</b>	<b>134 255</b>

#### Note 11 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2016 à 60 271 KDT contre 53 869 KDT au 30 juin 2015 et 46 143 KDT au 31 décembre 2015 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Frais liés au personnel	14 219	12 876	17 503
Divers frais à payer	16 127	15 764	11 306
Impôts passif	10 594	11 894	13 012
Provisions pour risques et charges	10 318	8 397	9 519
Comptes d'attente	9 013	4 938	(5 198)
<b>Total</b>	<b>60 271</b>	<b>53 869</b>	<b>46 143</b>

### 3.3 CAPITAUX PROPRES

#### Note 12 : Capitaux propres

A la date du 30 juin 2016, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres ont atteint 538 420 KDT à fin juin 2016 contre 506182 KDT à fin juin 2015 et 531 845 KDT à fin 2015 ainsi détaillée :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réinvest exonérés disponible	Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	fond pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2015 Avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	68 945	158 145	2 790	1 185	13	57 645	531 845
Réserves à régime spécial devenues disponibles					(3 350)					3 350	0
Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2015											
- Réserve pour réinvestissement						38 000				(38 000)	0
-Dividendes										(23 000)	(23 000)
-Résultats reportés									(5)	5	0
Résultat net 30.06.2016										29 575	29 575
Solde au 30.06.2016	100 000	128 904	10 000	4 219	65 595	196 145	2 790	1 185	8	29 575	538 420

### 3.4 ETAT DE RESULTAT

#### Note 15 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 112 022 KDT au cours du 1er semestre de 2016 contre un montant de 111 700 KDT au cours du 1er semestre de 2015 et 231 162 KDT au cours de l'exercice 2015.

Désignation	Période du 01.01.2016 au 30.06.2016	Période du 01.01.2015 au 30.06.2015	Période du 01.01.2015 au 31.12.2015
Intérêts sur crédits CT & MLT	89 144	88 623	182 060
Intérêts sur comptes courants débiteurs	19 926	21 095	44 378
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	648	760	2 023
Profit. Perte vente et achat à terme devises	2 304	1 222	2 701
<b>Total</b>	<b>112 022</b>	<b>111 700</b>	<b>231 162</b>

#### Note 16 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 26 594 KDT au cours du 1er semestre de 2016 contre un montant de 23 546 KDT au cours du 1er semestre de 2015 et 48 236 KDT au cours de l'exercice 2015.

Désignation	Période du 01.01.2016 au 30.06.2016	Période du 01.01.2015 au 30.06.2015	Période du 01.01.2015 au 31.12.2015
Commissions sur comptes et moyen de paiement	14 681	12 969	26 455
Commissions sur opérations internationales	1 422	1 297	2 741
Commissions sur cautions, aval et autres garanties données par la banque	4 571	4 289	8 548
Récupérations et autres commissions	5 920	4 991	10 492
<b>Total</b>	<b>26 594</b>	<b>23 546</b>	<b>48 236</b>

**Note 17 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières**

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 35 471 KDT au cours du 1er semestre de 2016 contre un montant de 33 913 KDT au cours du 1er semestre de 2015 et 66 824 KDT au cours de l'exercice 2015.

Désignation	Période du 01.01.2016 au 30.06.2016	Période du 01.01.2015 au 30.06.2015	Période du 01.01.2015 au 31.12.2015
Produits sur bons de trésor	28 805	28 077	55 327
Décote sur titres de transactions	(548)	(598)	(1 646)
Prime sur titres de transactions	177	601	2 425
<b>Gains sur portefeuille-titres commercial</b>	<b>28 434</b>	<b>28 080</b>	<b>56 106</b>
Profit. Perte sur opérations de change	861	464	1 161
Profit. Perte sur positions de change au comptant	6 693	45 841	45 035
Profit. Perte sur positions de change à terme	(517)	(40 472)	(35 478)
<b>Gains sur opérations financières</b>	<b>7 037</b>	<b>5 833</b>	<b>10 718</b>
<b>Total</b>	<b>35 471</b>	<b>33 913</b>	<b>66 824</b>

**Note 18: Revenus du portefeuille d'investissement.**

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 11 783 KDT au cours du 1er semestre de 2016 contre un montant de 12 634 KDT au cours du 1er semestre de 2015 et 19 125 KDT au cours de l'exercice 2015.

Désignation	Période du 01.01.2016 au 30.06.2016	Période du 01.01.2015 au 30.06.2015	Période du 01.01.2015 au 31.12.2015
Produits de valeurs mobilières	5 839	5 809	9 591
Produits sur participations en portage	5 944	6 825	9 534
<b>Total</b>	<b>11 783</b>	<b>12 634</b>	<b>19 125</b>

**Note 19 : Intérêts encourus et charges assimilées.**

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 78 214 KDT au cours du 1er semestre de 2016 contre un montant de 77 268 KDT au cours du 1er semestre de 2015 et 155 735 KDT au cours de l'exercice 2015.

Désignation	Période du 01.01.2016 au 30.06.2016	Période du 01.01.2015 au 30.06.2015	Période du 01.01.2015 au 31.12.2015
Intérêts sur dépôts à terme	26 828	26 615	55 888
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	28 081	26 994	53 225
Intérêts sur comptes d'épargne	14 592	13 294	27 431
Intérêts sur dépôts à vue	5 948	7 311	13 289
Intérêts sur ressources spéciales et emprunts obligataires	2 765	3 054	5 902
<b>Total général</b>	<b>78 214</b>	<b>77 268</b>	<b>155 735</b>

**Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif**

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 11 994 KDT au cours du 1er semestre de 2016 contre un montant de 9 018 KDT au cours du 1er semestre de 2015 et 23 645 KDT au cours de l'exercice 2015 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2016 au 30.06.2016	Période du 01.01.2015 au 30.06.2015	Période du 01.01.2015 au 31.12.2015
Dotations aux provisions sur créances et passifs	9 673	5 539	27 312
Dotations aux provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 => 3ans	1 000	3 000	15 789
Dotations/reprises aux provisions collectives	700	704	1 346
Frais et pertes sur créances	621	512	2 026
Reprises sur provisions	-	(737)	(22 828)
<b>Total</b>	<b>11 994</b>	<b>9 018</b>	<b>23 645</b>

**Note 21 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 2 570 KDT au cours du 1er semestre de 2016 contre un montant de 3 543 KDT au cours du 1er semestre de 2015 et 4 500 KDT au cours de l'exercice 2015 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2016 au 30.06.2016	Période du 01.01.2015 au 30.06.2015	Période du 01.01.2015 au 31.12.2015
Dotations aux provisions/portefeuille d'investissements	2 573	4 510	5 469
Moins-value sur cession titres de participation	-	45	45
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(3)	(1 012)	(1 014)
<b>Total</b>	<b>2 570</b>	<b>3 543</b>	<b>4 500</b>

**Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidité**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30 juin 2016 un solde de (712 363) contre 16 799 KDT au 30 juin 2015 et (395 302) KDT au 31 décembre 2015 se détaillant ainsi :

Désignation	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	50 177	(125 835)	104 825
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	68 730	199 886	74 012
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(831 270)	(57 252)	(574 139)
<b>Total</b>	<b>(712 363)</b>	<b>16 799</b>	<b>(395 302)</b>

**ARAB TUNISIAN BANK**  
**Avis des Commissaires aux Comptes sur**  
**les Etats Financiers Semestriels Arrêtés au 30 juin 2016**

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de l'Arab Tunisian Bank couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016 et faisant apparaître un total des capitaux propres de 538 420 Mille Dinars y compris un résultat bénéficiaire de 29 575 Mille Dinars.

Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

**Etendue de l'examen limité**

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

**Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Tunis, le 31 Août 2016**

**Les commissaires aux comptes**

**FMBZ KPMG**

**Cabinet CMC**

**Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**Mr Chérif BEN ZINA**